

Aux ouvriers étrangers en France

Conformément aux décisions prises par leurs Comités Nationaux qui se sont tenus à Paris, respectivement le 27 juin et 18 juillet 1926, l'Union Fédérative des Syndicats Autonomes de France et la Fédération des Travailleurs du Bâtiment, pleinement d'accord, font un appel pressant aux ouvriers étrangers émigrés en France pour qu'ils rejoignent, sans tarder, les Syndicats autonomes français de leur industrie, adhérents soit à l'U.F.S.A., soit à la Fédération Autonome du Bâtiment.

Ces décisions sont la conséquence directe de celles prises par le Plénum de l'A.I.T. auquel participèrent les délégués des centrales nationales directement intéressées dans l'organisation de leurs membres émigrés en France. Le Comité d'Émigration, issu des délibérations de ce Plénum, sera composé de représentants des Centrales Nationales intéressées ainsi que de l'U.F.S.A. et de la Fédération du Bâtiment.

Ce Comité va permettre, par son action. méthodique, de toucher les camarades restés en dehors de toute organisation, mais en complet accord idéologique avec nous. Le Comité va commencer bientôt son action. Il importe que la besogne lui soit facilitée par la compréhension de la tâche à accomplir et qu'il trouve, tant chez les camarades français qu'étrangers, les concours dévoués, intelligents et clairvoyants qui lui permettraient de conjuguer, de coordonner et de poursuivre des efforts qui doivent s'affirmer concordants en tous points et en tous lieux.

De même que toutes les organisations sœurs défendent et défendront un même point de vue – celui du *syndicalisme révolutionnaire* – les ouvriers de tous les pays doivent défendre leurs intérêts matériels et moraux qui sont

identiques dans tous les pays et à tous les moments.

De même aussi que les ouvriers étrangers en France ont droit à la solidarité entière, au concours complet des organisations françaises syndicalistes révolutionnaires, celles-ci doivent pouvoir compter sur l'activité totale des camarades étrangers. Cette entr'aide mutuelle est une obligation. C'est aussi l'une des formes les plus concrètes de la *solidarité de classe internationale*.

Si tous comprennent cela, les conquêtes du passé pourront être sauvegardées, celles que nécessite le présent pourront être envisagées et, par dessus tout, il deviendra possible de résister efficacement à la vague de réaction qui menace de tout submerger.

Pour défendre leur droit à la vie, pour la défense du syndicalisme révolutionnaire et international, il faut que nos camarades étrangers – italiens, espagnols, polonais, russes et autres – rejoignent les syndicats autonomes de France!

L'Union Fédérative des Syndicats Autonomes de France;
la Fédération des Travailleurs de Bâtiment et des Travaux
Publics.